Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

NEXTMUNE
Société par actions simplifiée
au capital de 210 000 euros
Siège social : 3 rue Pierre Gilles de Gennes, Zone d'Activité Le Causse - Espace Entreprises, 81100 CASTRES
448 582 932 RCS CASTRES

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 325 787,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**1 325 787,47 euros**
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	**74 212,53 euros**
Total	**1 400 000,00 euros**
A titre de dividende global à l'Associé Unique **Soit 376,33 euros par action**	**1 400 000,00 euros**

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et jusqu'au 30 septembre 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 400 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2024	1 200 000 €		1 200 000 €
31/12/2023	1 000 000 €	-	1 000 000 €
31/12/2022	500 000 €	-	500 000 €

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Signé et établi en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Certifié conforme
Le Président
Érik ÖLHÉN

DocuSigned by:
Erik Ölhén
4CBB41D908CD489...
17-06-26

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SASU NEXTMUNE**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 3 rue Pierre-Gilles de Gennes 81100 CASTRES

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 4 8 5 8 2 9 3 2 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	300 646	AG 121 853	178 793	181 477
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	28 320	AM	28 320	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	140 800	AO	140 800	140 800
	Constructions	AP	993 989	AQ 438 910	555 079	607 179
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	68 633	AS 68 535	97	1 595
	Autres immobilisations corporelles	AT	82 344	AU 42 739	39 606	24 495
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	5 645	CT	5 645	5 645
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	62 307	BC	62 307	52 923
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	6 508	BI	6 508	6 508
	TOTAL (II)	BJ	**1 689 192**	BK **672 037**	**1 017 154**	**1 020 623**
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	247 028	BM 5 266	241 762	284 172
	En cours de production de biens	BN	193 567	BO	193 567	
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	732 200	BS	732 200	661 103
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 278	BW	2 278	15 627
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	756 253	BY	756 253	837 060
	Autres créances (3)	BZ	399 965	CA	399 965	230 878
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 402 335	CG	2 402 335	2 408 246
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	25 924	CI	25 924	36 103
	TOTAL (III)	CJ	**4 759 550**	CK **5 266**	**4 754 284**	**4 473 189**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**6 448 742**	1A **677 303**	**5 771 439**	**5 493 811**

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by: Erik Olsen 4CBB41D908CD489...

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	62 307	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Signé et établi en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SASU NEXTMUNE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 210 000)	DA	210 000	210 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	21 000	21 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	427 117	427 117
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 509 347	1 287 138
	Report à nouveau	DH	661 822	661 822
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**1 325 787**	**1 422 209**
	Subventions d'investissement	DJ	126 122	142 994
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**4 281 194**	**4 172 279**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	52 500	
	TOTAL (II)	DO	**52 500**	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 000	150 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		85 000
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	947	211
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	720 554	524 161
	Dettes fiscales et sociales	DY	374 461	306 446
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	251 784	255 715
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 437 745**	**1 321 532**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**5 771 439**	**5 493 811**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 406 798	1 161 321
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SASU NEXTMUNE** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	4 463 411	FE	2 855 865	FF	7 319 276	6 757 831
	Production vendue services *	FG	580 919	FH	126 233	FI	707 152	808 862
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**5 044 330**	FK	**2 982 097**	FL	**8 026 427**	**7 566 694**
	Production stockée *					FM	66 770	(245 078)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	16 872	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		25 904
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 025	72
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**8 111 094**	**7 347 591**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	2 291 653	1 568 728
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	(160 750)	(9 187)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 716 844	2 661 692
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 298	25 700
	Salaires et traitements *					FY	1 027 247	900 331
	Cotisations sociales (10)					FZ	449 462	393 202
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	67 091	71 432
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	5 266	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	4 396	59
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**6 441 507**	**5 611 958**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 669 587**	**1 735 634**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	30 837	56 525
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN	85	142
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**30 922**	**56 667**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	83 510	86 963
	Différences négatives de change					GS	697	631
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**84 207**	**87 594**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(53 285)**	**(30 927)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 616 302**	**1 704 707**

Certifié conforme à l'original
DocuSigned by: Erik Outen 4CBB41D908CD489...

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Signé et établi en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SASU NEXTMUNE** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		19 389
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		4 085
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**15 304**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	290 515	297 802
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**8 142 016**	**7 423 648**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**6 816 229**	**6 001 439**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**1 325 787**	**1 422 209**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	38	38
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Certifié conforme
à l'original

DocuSigned by:
Erik Ohlen
4CBB41D908CD489...

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes intermédiaires ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan présente un total de **5 771 439** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 142 016** euros et un total **charges** de **6 816 229** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 325 787** euros.

La période considérée débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Elle a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes de situation qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas de faits caractéristiques sur l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pa s d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Changement de méthodes comptables

Le règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. En conséquence, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon les dispositions de ce règlement. Il convient de noter que cette mise à jour réglementaire constitue une **modification obligatoire des règles de présentation et d'évaluation** des états financiers, sans qu'il s'agisse d'un changement volontaire de méthode comptable, tel que défini par l'article 122-2 du PCG.
Les principales modifications ayant une incidence sur la présentation des états financiers sont les suivantes :

1. **Nouvelle définition du résultat exceptionnel** :
 - **Subventions d'investissement** : La quote-part des subventions d'investissement,

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Règles et Méthodes Comptables

précédemment comptabilisé dans le résultat exceptionnel sous les comptes 777x, doit désormais être inscrite en résultat d'exploitation sous les comptes 747x.

- **Plus-ou moins-values de cession des actifs immobilisés** : Le résultat de cession (ou de mie au rebus) des actifs immobilisés précédemment comptabilisé dans le résultat exceptionnel sous les comptes 775x et 675x, doit désormais être inscrit en résultat d'exploitation sous les comptes 757x et 657x (ou 767x et 667x selon les cas).
- **Seuls les conséquences des évènements ayant le caractère exceptionnel pourront être comptabilisées en produits ou charges exceptionnelles.**

2. **Suppression des comptes de transferts de charges** :
 - Cette suppression a pour effet une **réaffectation des charges et produits**. Les impacts se traduisent par une diminution des charges (notamment celles liées au personnel), entraînant une **augmentation des ressources d'exploitation**.

S'agissant de la présentation du bilan et du compte de résultat, les principaux changements concernent :

- Les **frais d'établissement** qui ne sont plus compris dans les immobilisations incorporelles mais constituent une ligne propre à l'actif ;
- Les **charges constatées d'avance** qui sont intégrées dans les créances ;
- La partie relative aux **opérations exceptionnelles** du compte de résultat qui se limite désormais à 2 lignes (charges et produits exceptionnels).

Ces changements, dictés par l'évolution réglementaire, visent à une meilleure transparence et à une présentation plus cohérente des performances d'exploitation des entreprises. Les ajustements nécessaires ont été effectués dans la préparation des états financiers afin de respecter les nouvelles prescriptions du règlement ANC n° 2022-06.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Règles et Méthodes Comptables

test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie	Durée
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Agencements et aménagements de terrains	6 à 10 ans
Constructions	10 à 20 ans
Agencements des constructions	12 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes de situation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Autres	296 821		32 145			328 966
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**296 821**		**32 145**			**328 966**
CORPORELLES	Terrains	140 800					140 800
	Constructions sur sol propre	754 346					754 346
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	239 643					239 643
	Instal technique, matériel outillage industriels	68 633					68 633
	Instal., agencement, aménagement div ers	23 620		2 100			25 720
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 629		19 995			56 624
	Emballages récupérables et div ers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Av ances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 263 672**		**22 095**			**1 285 766**
FINANCIERES	Participations	5 645					5 645
	Créances rattachées à des participations	52 923		12 307		2 923	62 307
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 508					6 508
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**65 076**		**12 307**		**2 923**	**74 460**
	TOTAL	**1 625 569**		**66 546**		**2 923**	**1 689 192**

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			115 344	6 509		121 853
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**115 344**	**6 509**		**121 853**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			209 222	28 063		237 285
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			177 587	24 038		201 625
	Instal technique, matériel outillage industriels			67 038	1 498		68 535
	Autres Instal., agencement, aménagement div ers			14 418	2 548		16 966
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			21 337	4 436		25 773
	Emballages récupérables et div ers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**489 602**	**60 582**		**550 184**
	TOTAL			**604 946**	**67 091**		**672 037**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de dév eloppement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt div ers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, div ers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours		5 266			5 266
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**5 266**			**5 266**
	TOTAL GENERAL		**5 266**			**5 266**

Dont dotations et reprises : - d'exploitation	5 266			
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	62 307	62 307	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 508		6 508
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	756 253	756 253	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 264	5 264	
	Impôts sur les bénéfices	271 689	271 689	
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 638	88 638	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	34 374	34 374	
	Charges constatées d'avance	25 924	25 924	
	TOTAL DES CREANCES	**1 250 957**	**1 244 449**	**6 508**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	90 000	60 000	30 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	720 554	720 554		
	Personnel et comptes rattachés	191 670	191 670		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 817	168 817		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 943	5 943		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 031	8 031		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	251 784	251 784		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 436 798**	**1 406 798**	**30 000**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 000			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**5 778**
Créances rattachées à des participations		**2 307**
INTERETS DE COMPTE COURANT A RECEVOIR	2 307	
Autres créances		**3 471**
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	479	
SUBROGATION IJSS	2 992	

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**723 862**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**218 460**
FOURNISSEURS FNP	218 460	
Dettes fiscales et sociales		**276 762**
PROVISION POUR CONGES	82 454	
PROVISIONS PRIMES A VERSER - BRUT	109 155	
PROV CHG SOC S/CP	38 443	
PROV S/PRIMES A VERSER - CHARGES SOCIALES	45 845	
TAXE D'APPRENTISSAGE	865	
Autres dettes		**228 639**
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	228 639	

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		25 924	**25 924**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**25 924**

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 750,00	56,0000	210 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**3 750,00**	**56,0000**	**210 000,00**

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	210 000				210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	21 000				21 000
Réserves statutaires ou contractuelles	427 117				427 117
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 287 138	222 209			1 509 347
Report à nouveau	661 822				661 822
Résultat de l'exercice	1 422 209	(1 422 209)		1 325 787	1 325 787
Subventions d'investissement	142 994			(16 872)	126 122
Provisions réglementées					
TOTAL	**4 172 279**	**(1 200 000)**		**1 308 915**	**4 281 194**

Date de l'assemblée générale	28/06/2025
Dividendes attribués	1 200 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	1 200 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	2 972 279
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	2 972 279
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	108 915

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	4 463 411	2 855 865	7 319 276
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	580 919	126 233	707 152
TOTAL	5 044 330	2 982 097	8 026 427

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	13 571	13 248	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**13 571**	**13 248**	**100,00**	**100,00**				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Fonds national de garantie - International FASEP. 1676110			50 000
			50 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagements en indemnités de départ à la retraite			
Taux d'actualisation 3,35 % - Départ à la retraite à l'âge légal de 64 ans		35 145	
- taux de charges patronales cadres 50% et non cadres 40%			
- turnover faible - taux de mortalité INSEE 2024			
- évolution des salaires 2%			
		35 145	
Autres engagements			
Région Occitanie - Aide emprunt BPI "Rebond" suivant le règlement UE			
N° 1407/2013 permettant des conditions préférentielles. Emprunt 1641030.			58 109
			58 109
Total des engagements financiers (1)		**35 145**	**108 109**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Docusign Envelope ID: 9745B72D-7FA7-8BA5-8107-898C0811A215

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9
	Agents de mâitrise		5
	Employés		1
	Ouvriers et apprentis		
	TOTAL		**16**

Note : La catégorie "AGENT DE MAITRISE" inclut les "Techniciens".

Jean-Charles
BESSE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse

NEXTMUNE

Société par actions simplifiée au capital de 210 000 €

Siège social : 3 rue Pierre-Gilles de Gennes – Espace Entreprises – ZA le Causse - 81100 CASTRES

R.C.S : CASTRES 448 582 932

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

CNCC

19, Chemin des Fourches / 81100 Castres - Tél. 06 12 58 59 14 - mail : J-C.BESSE@wanadoo.fr
SIRET : 40836666400022

Jean-Charles BESSE
19 Chemin des Fourches, 81100 CASTRES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXTMUNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptable faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention

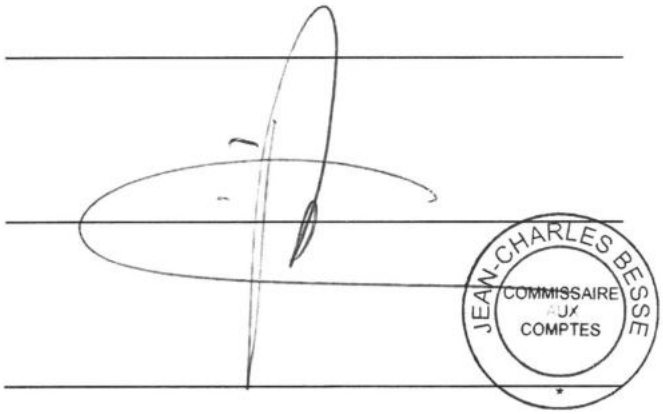
des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTRES, le 21 mai 2026

Le commissaire aux comptes

JEAN-CHARLES BESSE



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	300 646	121 853	178 793	181 477
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	28 320		28 320	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	140 800		140 800	140 800
	Constructions	993 989	438 910	555 079	607 179
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	68 633	68 535	97	1 595
	Autres immobilisations corporelles	82 344	42 739	39 606	24 495
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	5 645		5 645	5 645
	Créances rattachées à des participations	62 307		62 307	52 923
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 508		6 508	6 508
	Total de l'actif immobilisé (III)	**1 689 192**	**672 037**	**1 017 154**	**1 020 623**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	247 028	5 266	241 762	284 172
	En-cours de production	193 567		193 567	
	Produits finis	732 200		732 200	661 103
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 278		2 278	15 627
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	756 253		756 253	837 060
	Autres créances	399 965		399 965	230 878
	Charges constatées d'avance	25 924		25 924	36 103
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 402 335		2 402 335	2 408 246
	Total de l'actif circulant (IV)	**4 759 550**	**5 266**	**4 754 284**	**4 473 189**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**6 448 742**	**677 303**	**5 771 439**	**5 493 811**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			68 815	52 923
	(2) dont créances à moins d'un an			1 244 449	1 156 964

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital(dont versé 210 000)	210 000	210 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	21 000	21 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	427 117	427 117
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 509 347	1 287 138
	Report à nouveau	661 822	661 822
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**1 325 787**	**1 422 209**
	Subventions d'investissement	126 122	142 994
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 281 194**	**4 172 279**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	52 500	
	Total des autres fonds propres	**52 500**	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	90 000	150 000
	Emprunts et dettes financières divers (2)		85 000
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	947	211
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720 554	524 161
	Dettes fiscales et sociales	374 461	306 446
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	251 784	255 715
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**1 437 745**	**1 321 532**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**5 771 439**	**5 493 811**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 406 798	1 161 321
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	5 044 330	2 982 097	8 026 427	7 566 694
	Montant net du chiffre d'affaires	**5 044 330**	**2 982 097**	**8 026 427**	**7 566 694**
	Production stockée			66 770	(245 078)
	Production immobilisée				
	Subventions			16 872	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				25 904
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1 025	72
	Total des produits d'exploitation			**8 111 094**	**7 347 591**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 291 653	1 568 728
	Variation de stocks			(160 750)	(9 187)
	Autres achats et charges externes (1)			2 716 844	2 661 692
	Impôts, taxes et versements assimilés			40 298	25 700
	Salaires			1 027 247	900 331
	Cotisations sociales			449 462	393 202
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 091	71 432
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 266	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4 396	59
	Total des charges d'exploitation			**6 441 507**	**5 611 958**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 669 587**	**1 735 634**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 669 587**	**1 735 634**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	30 837	56 525
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change	85	142
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**30 922**	**56 667**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	83 510	86 963
	Différences négatives de change	697	631
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**84 207**	**87 594**
	RESULTAT FINANCIER	**(53 285)**	**(30 927)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**1 616 302**	**1 704 707**
	Produits exceptionnels		**19 389**
	Charges exceptionnelles		**4 085**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**15 304**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	290 515	297 802
	Total des produits	**8 142 016**	**7 423 648**
	Total des charges	**6 816 229**	**6 001 439**
	BENEFICE OU PERTE	**1 325 787**	**1 422 209**

(2) dont produits concernant les entitées liées

(3) dont intérêts concernant les entitées liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes intermédiaires ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan présente un total de **5 771 439** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 142 016** euros et un total **charges** de **6 816 229** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 325 787** euros.

La période considérée débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Elle a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes de situation qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas de faits caractéristiques sur l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pa s d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Changement de méthodes comptables

Le règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. En conséquence, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon les dispositions de ce règlement. Il convient de noter que cette mise à jour réglementaire constitue une **modification obligatoire des règles de présentation et d'évaluation** des états financiers, sans qu'il s'agisse d'un changement volontaire de méthode comptable, tel que défini par l'article 122-2 du PCG.
Les principales modifications ayant une incidence sur la présentation des états financiers sont les suivantes :

1. **Nouvelle définition du résultat exceptionnel** :
 - **Subventions d'investissement** : La quote-part des subventions d'investissement,

Règles et Méthodes Comptables

précédemment comptabilisé dans le résultat exceptionnel sous les comptes 777x, doit désormais être inscrite en résultat d'exploitation sous les comptes 747x.

- **Plus-ou moins-values de cession des actifs immobilisés** : Le résultat de cession (ou de mie au rebus) des actifs immobilisés précédemment comptabilisé dans le résultat exceptionnel sous les comptes 775x et 675x, doit désormais être inscrit en résultat d'exploitation sous les comptes 757x et 657x (ou 767x et 667x selon les cas).
- **Seuls les conséquences des évènements ayant le caractère exceptionnel pourront être comptabilisées en produits ou charges exceptionnelles.**

2. **Suppression des comptes de transferts de charges** :
 - Cette suppression a pour effet une **réaffectation des charges et produits**. Les impacts se traduisent par une diminution des charges (notamment celles liées au personnel), entraînant une **augmentation des ressources d'exploitation**.

S'agissant de la présentation du bilan et du compte de résultat, les principaux changements concernent :

- Les **frais d'établissement** qui ne sont plus compris dans les immobilisations incorporelles mais constituent une ligne propre à l'actif ;
- Les **charges constatées d'avance** qui sont intégrées dans les créances ;
- La partie relative aux **opérations exceptionnelles** du compte de résultat qui se limite désormais à 2 lignes (charges et produits exceptionnels).

Ces changements, dictés par l'évolution réglementaire, visent à une meilleure transparence et à une présentation plus cohérente des performances d'exploitation des entreprises. Les ajustements nécessaires ont été effectués dans la préparation des états financiers afin de respecter les nouvelles prescriptions du règlement ANC n° 2022-06.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de

Règles et Méthodes Comptables

test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie	Durée
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	7 ans
Agencements et aménagements de terrains	6 à 10 ans
Constructions	10 à 20 ans
Agencements des constructions	12 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes de situation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	296 821		32 145			328 966
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**296 821**		**32 145**			**328 966**
CORPORELLES	Terrains	140 800					140 800
	Constructions sur sol propre	754 346					754 346
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	239 643					239 643
	Instal technique, matériel outillage industriels	68 633					68 633
	Instal., agencement, aménagement divers	23 620		2 100			25 720
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 629		19 995			56 624
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 263 672**		**22 095**			**1 285 766**
FINANCIERES	Participations	5 645					5 645
	Créances rattachées à des participations	52 923		12 307		2 923	62 307
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 508					6 508
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**65 076**		**12 307**		**2 923**	**74 460**
	TOTAL	**1 625 569**		**66 546**		**2 923**	**1 689 192**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			115 344	6 509		121 853
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**115 344**	**6 509**		**121 853**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			209 222	28 063		237 285
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			177 587	24 038		201 625
	Instal technique, matériel outillage industriels			67 038	1 498		68 535
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			14 418	2 548		16 966
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			21 337	4 436		25 773
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**489 602**	**60 582**		**550 184**
	TOTAL			**604 946**	**67 091**		**672 037**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours		5 266			5 266
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**5 266**			**5 266**
	TOTAL GENERAL		**5 266**			**5 266**

Dont dotations et reprises - d'exploitation	5 266		
Dont dotations et reprises - financières			
Dont dotations et reprises - exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	62 307	62 307	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 508		6 508
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	756 253	756 253	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 264	5 264	
	Impôts sur les bénéfices	271 689	271 689	
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 638	88 638	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	34 374	34 374	
	Charges constatées d'avance	25 924	25 924	
	TOTAL DES CREANCES	**1 250 957**	**1 244 449**	**6 508**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	90 000	60 000	30 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	720 554	720 554		
	Personnel et comptes rattachés	191 670	191 670		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 817	168 817		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 943	5 943		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 031	8 031		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	251 784	251 784		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 436 798**	**1 406 798**	**30 000**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 000			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**5 778**
Créances rattachées à des participations		**2 307**
INTERETS DE COMPTE COURANT A RECEVOIR	2 307	
Autres créances		**3 471**
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	479	
SUBROGATION IJSS	2 992	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		723 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		218 460
FOURNISSEURS FNP	218 460	
Dettes fiscales et sociales		276 762
PROVISION POUR CONGES	82 454	
PROVISIONS PRIMES A VERSER - BRUT	109 155	
PROV CHG SOC S/CP	38 443	
PROV S/PRIMES A VERSER - CHARGES SOCIALES	45 845	
TAXE D'APPRENTISSAGE	865	
Autres dettes		228 639
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	228 639	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		25 924	25 924
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			25 924

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 750,00	56,0000	210 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	3 750,00	56,0000	210 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	210 000				210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	21 000				21 000
Réserves statutaires ou contractuelles	427 117				427 117
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 287 138	222 209			1 509 347
Report à nouveau	661 822				661 822
Résultat de l'exercice	1 422 209	(1 422 209)		1 325 787	1 325 787
Subventions d'investissement	142 994			(16 872)	126 122
Provisions réglementées					
TOTAL	**4 172 279**	**(1 200 000)**		**1 308 915**	**4 281 194**

Date de l'assemblée générale	28/06/2025
Dividendes attribués	1 200 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	1 200 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	2 972 279
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	2 972 279
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	108 915

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	4 463 411	2 855 865	7 319 276
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	580 919	126 233	707 152
TOTAL	5 044 330	2 982 097	8 026 427

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	13 571	13 248	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	13 571	13 248	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Fonds national de garantie - International FASEP. 1676110			50 000
			50 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagements en indemnités de départ à la retraite			
Taux d'actualisation 3,35 % - Départ à la retraite à l'âge légal de 64 ans		35 145	
- taux de charges patronales cadres 50% et non cadres 40%			
- turnover faible - taux de mortalité INSEE 2024			
- évolution des salaires 2%			
		35 145	
Autres engagements			
Région Occitanie - Aide emprunt BPI "Rebond" suivant le règlement UE			
N° 1407/2013 permettant des conditions préférentielles. Emprunt 1641030.			58 109
			58 109
Total des engagements financiers (1)		35 145	108 109
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9
	Agents de mâitrise		5
	Employés		1
	Ouvriers et apprentis		
	TOTAL		16

Note : La catégorie "AGENT DE MAITRISE" inclut les "Techniciens".